

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS



Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale des parents pour l'élection des membres du conseil d'établissement de l'école Sainte-Clotilde pour l'année scolaire 2017-2018 (article 47 de la LIP).

- **Date :** **Mardi 12 septembre 2017**
- **Heure :** **18 h 30**
- **Endroit :** **Cafétéria**

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Désignation d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2016
5. Rôles et fonctions du conseil d'établissement
6. Nomination d'une présidence d'élection
7. Élection des membres parents au conseil d'établissement
 - 7.1 Procédure d'élection
 - 7.2 Mise en candidature :

Si vous ne pouvez pas être présent, veuillez faire parvenir une procuration à l'école indiquant que vous souhaitez postuler à titre de représentant ou de représentante ainsi que vos motivations à siéger au conseil pour la prochaine année scolaire.
 - 7.3 Vote
8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut
9. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents
10. Date de la première rencontre du conseil d'établissement
11. Levée de l'assemblée

Votre engagement est très stimulant pour nos élèves, notre école et notre communauté éducative.

Bienvenue à tous les parents !

Karine Crubilé
Présidente du conseil d'établissement

Maxime Dupré
Directeur